



# TOUT TEMPS PASSÉ À L'USINE DOIT ÊTRE PAYÉ

## 20 MINUTES DE POSE : UN VRAI HOLD UP

Une des mesures parmi les plus révoltantes du nouvel « accord de compétitivité » que les patrons voudraient nous imposer, c'est la perte d'une journée de salaire par mois pour tous les futurs embauchés et les travailleurs intérimaires à partir de janvier 2022.

En ne payant plus les 20 minutes de pause par jour, Renault se mettrait dans la poche l'équivalent en salaire d'une journée de travail par mois. Donc 11 jours par an, l'équivalent d'un demi mois de salaire en moins soit une perte de l'ordre de 1 000 euros sur l'année.

Nous sommes nombreux à ne pas accepter ce vol pur et simple. Nos salaires n'augmentent pas...alors si en plus ils baissent, pas d'accord !

**Notre syndicat appelle tous les travailleurs à se rassembler au changement d'équipes le mercredi 3 novembre sur le parking des bus pour en discuter.**

## LICENCIEMENT DES TRAVAILLEURS À RESTRICTIONS MÉDICALES : UN VRAI SCANDALE !

**Renault continue de vider l'usine de Flins de son personnel !**

La deuxième crasse de la direction, c'est le licenciement des travailleurs à restrictions médicales !

Depuis la reprise du travail, plusieurs travailleurs ont été convoqués pour un entretien préalable à licenciement pour inaptitude.

La direction leur signifie qu'elle a fait des recherches de postes compatibles avec leurs restrictions partout en France (et même sur Mars ?) et n'a trouvé aucun poste !

La sanction tombe : c'est le licenciement.

Les travailleurs ne doivent pas tomber dans le piège qui consiste, sur demande de la direction, à rester chez soi en étant payé : c'est le premier pas vers la porte !

Il faut au contraire exiger un poste de travail.

Dans tous les secteurs de l'usine, c'est collectivement que nous devons empêcher le licenciement de nos camarades !

**Tous ensemble contre le licenciement des travailleurs handicapés !**

## 100 BALLE...ET POURQUOI PAS UN « MARS » !

Pain, essence, électricité, fuel, bois, etc... etc... Aucun produit n'échappe à l'augmentation des prix. Le gouvernement, plus par peur d'un conflit social que par décision d'une mesure dite « sociale », a décidé d'attribuer un chèque de 100 euros à ceux qui gagnent moins de 2000 euros par mois. Preuve en est que l'on ne peut pas vivre avec moins.

Les patrons sont à l'offensive contre les travailleurs qu'ils trouvent toujours trop payés et Renault n'est pas en reste avec sa politique salariale et les quasi non-augmentations de salaire depuis des années. Encore plus maintenant en voulant diminuer le salaire des intérimaires et des futurs embauchés en ne payant plus les pauses.

Le chèque de Macron n'est qu'un pansement sur une jambe de bois pour les plus mal payés et toutes les hausses de prix sont une perte de pouvoir d'achat, sans aucune mesure avec cette prime, pour tous les travailleurs qui font la fortune des patrons et des actionnaires. Les prix des produits augmentent (ceux des voitures aussi) les profits suivent et les dividendes pleuvent.

**LES SALAIRES DOIVENT AUGMENTER AUSSI ET C'EST À RENAULT D'AUGMENTER LES NÔTRES.**

Pour la CGT, il est clair que pour obtenir des augmentations de salaire et pouvoir vivre correctement de son travail...il faudra en passer par la lutte et pas en acceptant l'aumône.

## COMPTE-RENDU DE LA « COM PROX » DU CDPA LE COMPTE N'Y EST PAS !

Lors de cette réunion, la direction a présenté le projet « OTAGO » concernant la réorganisation du CDPA de Flins.

**Pour la direction :** elle se satisfait de ce projet car pour elle c'est de l'activité pour Flins.

**Pour la CGT :** il y a plus de référentiels sortants que de référentiels entrants. Entrants : 927 et sortants : 6390... cherchez l'erreur !

Ce qui va engendrer la suppression du service « petit conditionnement » qui est un service où le personnel avec des restrictions médicales peut encore travailler.

Sa suppression va faire automatiquement diminuer le nombre de postes de travail pour les travailleurs ayant des restrictions dans le département.

En guise d'activités pour le reste du CDPA, ce serait des pièces lourdes (pare-brise, portes, capots, etc...)

Ce qui veut dire pour nous une dégradation de nos conditions de travail mais aussi des suppressions de postes actuellement tenus par des intérimaires... Pas d'accord !

**Pour la CGT, il est hors de question de cautionner un tel projet.**

**Nous vous appelons à vous rapprocher de nos délégués pour préparer la riposte.**